

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : JS9727

Prérequis

Aucun prérequis n'est requis pour participer à cette formation.

Durée 21h

Profil Animateur

Formateur expert en sécurité au travail.

Public visé

Le cours s'adresse à tout personnel travaillant dans les secteurs de la construction, de l'industrie, de la logistique et de l'exploitation de plateformes élévatrices mobiles.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour conduire en toute sécurité les plateformes élévatrices mobiles. Les participants seront formés sur les aspects techniques, réglementaires, et de sécurité associés à l'utilisation de ces équipements.

Programme

- Les normes de sécurité pour les plateformes élévatrices mobiles
- Les différents types de plateformes élévatrices mobiles et leur utilisation
- Les consignes de sécurité pour les opérateurs de plateformes élévatrices mobiles
- Les techniques de conduite sûres et efficaces des plateformes élévatrices mobiles
- Les vérifications quotidiennes des plateformes élévatrices mobiles
- Les procédures d'urgence pour les situations d'incident avec les plateformes élévatrices mobiles
- Les obligations légales et réglementaires pour les opérateurs de plateformes élévatrices mobiles

Nous sommes là pour vous aider à choisir votre catégories R.486, incluant les catégories A, B et C. Si vous avez besoin de plus d'informations ou souhaitez vous inscrire à une formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes engagés à vous aider à atteindre vos objectifs de formation.

Pour en savoir davantage sur la formation CACES R.486, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.inrs.fr/demarche/caces-certificat-aptitude-conduite-securite/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Ce site web vous donne des informations complètes sur ce qu'il faut savoir pour obtenir un certificat CACES pour les engins de chantier.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP